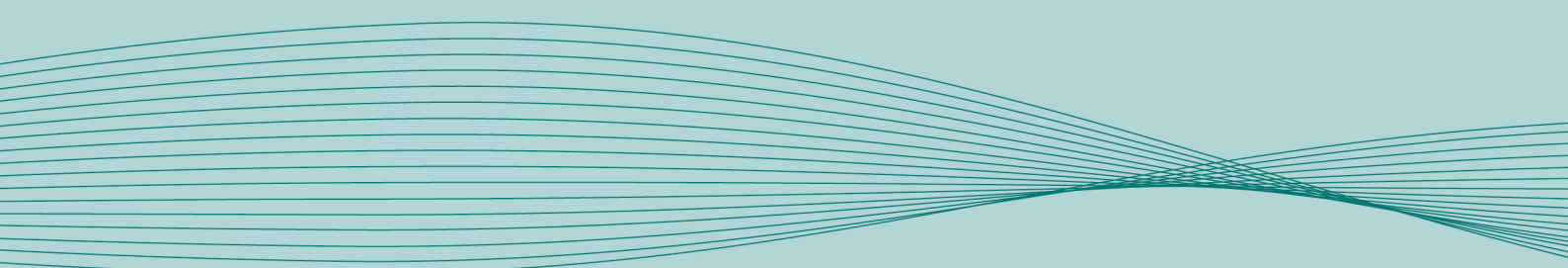




LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE- CALÉDONIE

RAPPORT ANNUEL

2012



INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

Agence de Nouvelle-Calédonie

19, rue de la République - BP 1758
98845 Nouméa Cedex
Tél. +687 27 58 22
Fax +687 27 65 53

Siège social

164, rue de Rivoli - 75001 Paris
Tél. +33 1 53 44 41 41
Fax +33 1 44 87 99 62

SOMMAIRE

1	LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.....	3
1-1	Synthèse.....	3
1-2	Compte de transactions courantes.....	4
1-3	Compte financier	10
2	LES TABLEAUX STATISTIQUES.....	13
3	LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS.....	16
3-1	Principes généraux de la balance des paiements	16
3-2	Concepts et définitions clés	17
3-3	Sources statistiques	18
3-4	Principales rubriques de la balance des paiements	19

Encadrés

Encadré 1 - Les versements publics nets.....	10
Encadré 2 - Les révisions des données de la balance des paiements des années 2010 et 2011	12

1

LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

1-1 Synthèse

L'économie calédonienne s'est essouffée en 2012, alors qu'elle avait été jusqu'alors relativement épargnée par le ralentissement de l'économie mondiale.

Un nouveau record pour le déficit courant

Le compte des transactions courantes enregistre un déficit de 175 milliards de F CFP en 2012, soit 21 % du PIB, après 126 milliards en 2011 (15 % du PIB). Cette nouvelle dégradation du compte courant résulte de l'accentuation du déficit des balances des biens et services et de la baisse de l'excédent de la balance des revenus.

La balance des biens creuse son déficit, à 162 milliards de F CFP, la baisse des exportations étant supérieure à celle des importations. Les exportations de biens en valeur fléchissent cette année sous l'effet de la dépréciation du cours du nickel et de l'arrêt temporaire de la production de l'usine du Sud, tandis que les importations suivent la même tendance, avec l'achèvement de la construction de l'usine du Nord. Pour sa part, le déficit de la balance des services s'accroît, tiré par les travaux de finalisation et de maintenance des installations des opérateurs miniers.

Le solde des revenus présente un excédent en baisse de 26 milliards de F CFP, imputable à la forte hausse des revenus d'investissement directs distribués hors du territoire. Le solde excédentaire des transferts courants augmente faiblement (+1 milliard de F CFP), s'inscrivant légèrement en deçà des 60 milliards.

Des investissements nets entrants à un haut niveau

Le compte financier fait apparaître des entrées nettes de capitaux pour un montant record de 194 milliards de F CFP, essentiellement tiré par les investissements directs entrants.

Le solde des investissements directs s'établit à 222 milliards de F CFP, contre 148 milliards en 2011. La hausse des investissements directs des entreprises non résidentes en Nouvelle-Calédonie s'explique par les besoins encore importants de financement des projets métallurgiques, en phase de démarrage, et par les flux de trésorerie liés aux paiements de dividendes.

Les investissements de portefeuille affichent des entrées nettes de près de 8 milliards de F CFP, en augmentation de 5 milliards par rapport à 2011. Les achats de titres émis par des non-résidents se réduisent tandis que les remboursements progressent.

Les « autres investissements », qui retracent notamment les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), des administrations publiques, du système bancaire et des « autres secteurs » (entreprises et ménages) se soldent par des sorties nettes de 36 milliards de F CFP en 2012, après 34 milliards de F CFP en 2011.

Tableau 1 Principaux postes de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie (soldes)

En millions de F CFP	2010 (1)	2011 (1)	2012
Compte des transactions courantes (I) dont	-122 526	-126 432	-175 396
Biens	-140 382	-148 579	-161 764
Services	-75 204	-65 427	-76 637
Revenus	36 433	28 697	3 074
Transferts courants	56 627	58 876	59 931
Compte de capital (II)	206	509	645
Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)	-122 320	-125 923	-174 752
Compte financier dont	115 277	116 678	193 544
Investissements directs (IV)	122 817	148 221	221 892
Investissements de portefeuille (V)	11 742	2 492	7 677
Solde de la balance de base (VI) = (III) + (IV) + (V)	12 239	24 790	54 817
Autres investissements	-19 282	-34 035	-36 025
Erreurs et omissions	7 043	9 245	-18 792
<i>Pour mémoire PIB *</i>	<i>823 397</i>	<i>847 847</i>	<i>847 847 (2)</i>

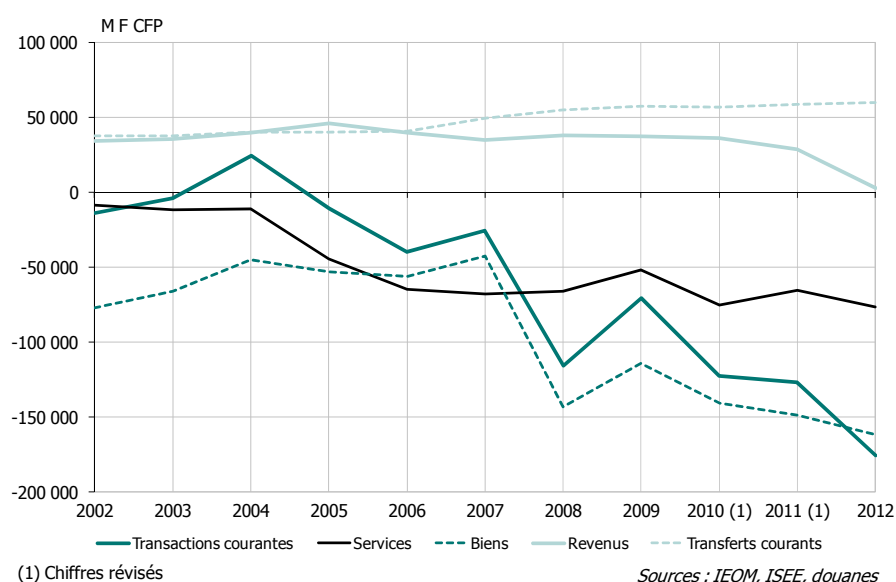
(1) Chiffres révisés

Sources : IEOM, ISEE

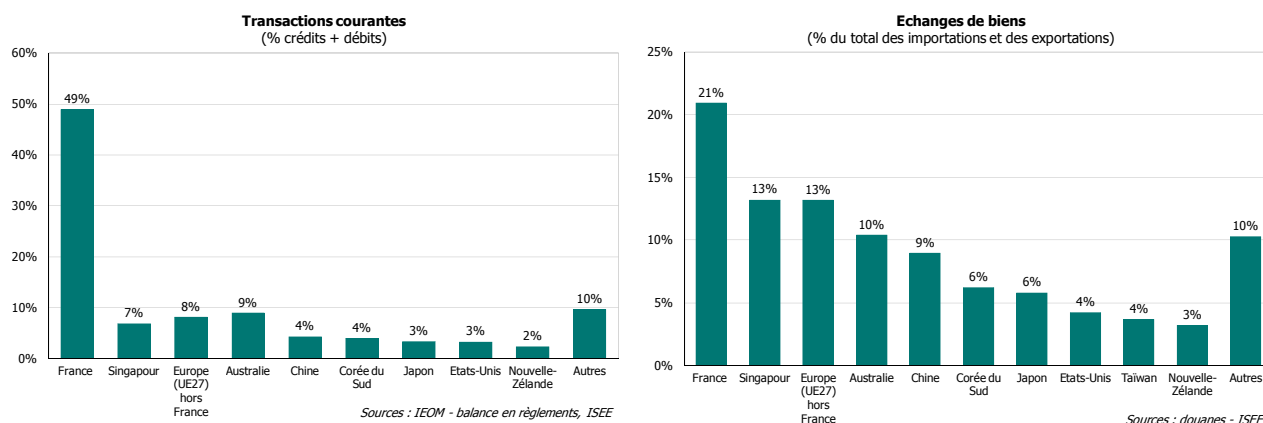
(2) 2011

1-2 Compte de transactions courantes

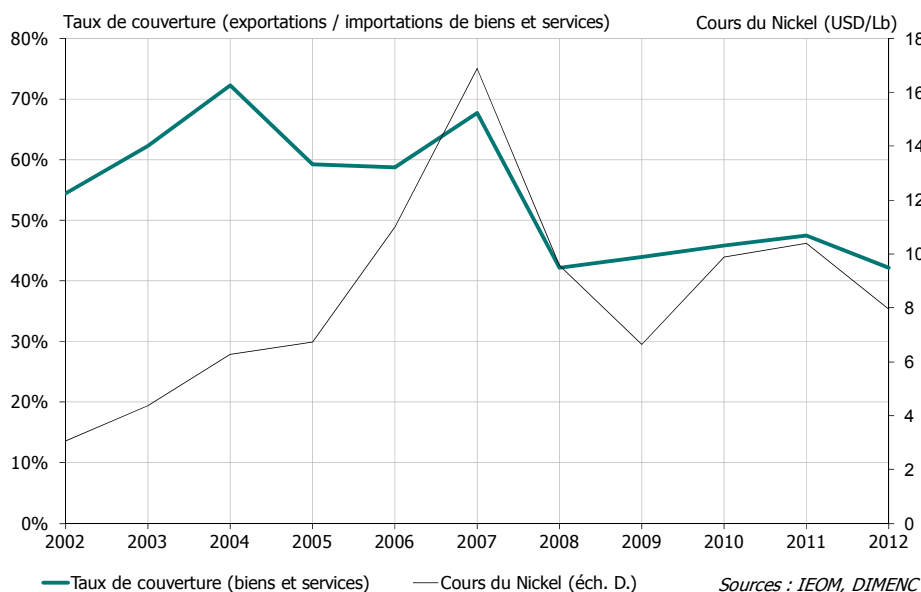
Le compte de transactions courantes atteint un nouveau déficit record, avec 175 milliards de F CFP en 2012, après 126 milliards en 2011. Cette évolution est d'abord imputable aux revenus dont le solde excédentaire s'infléchit de 26 milliards de F CFP. Les biens et services contribuent également à la baisse du compte courant ; leurs soldes déficitaires se replient respectivement de 13 et 11 milliards de F CFP. Les transferts courants restent excédentaires et ne progressent que d'1 milliard de F CFP.

Graphique 1 Principaux soldes du compte de transactions courantes

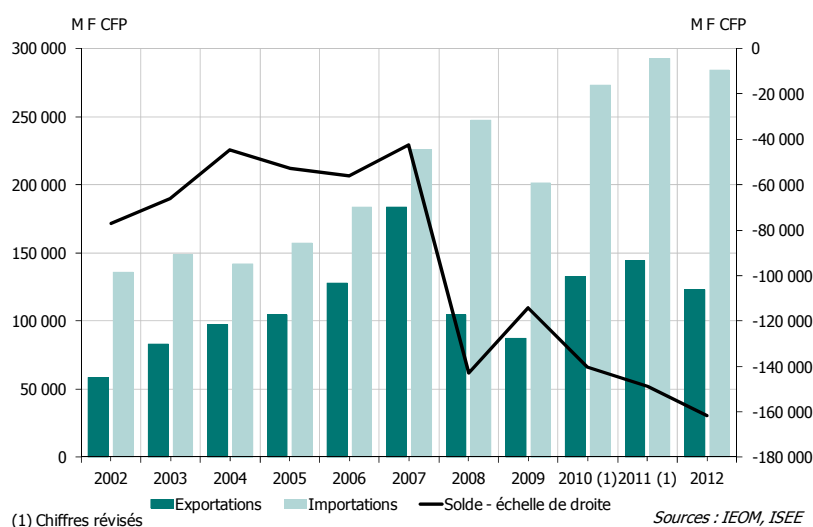
Principal partenaire de la Nouvelle-Calédonie, la France représente près de la moitié de ses transactions courantes et 21 % de ses échanges de biens en 2012. Elle est suivie par l'Australie (respectivement 9 % et 10 %), puis par le reste de l'Union européenne (8 % et 13 %). La Nouvelle-Calédonie entretient également des échanges commerciaux soutenus avec les pays de la zone Asie. Ainsi, Singapour, la Chine, le Japon, la Corée du Sud et Taïwan concentrent au total 20 % de transactions courantes avec le territoire et 38 % de ses échanges de biens.

Graphiques 2 et 3 Répartition géographique des flux de transactions courantes et des échanges de biens en 2012**1-2-1 Biens et services**

L'année 2012 est marquée par une diminution des échanges de biens, aussi bien pour les importations que les exportations. Les échanges de services, en revanche, se sont accrus, tirés par l'augmentation des services aux entreprises. Le taux de couverture des importations de biens et services par les exportations se replie à 42 % en 2012 (après 47 % en 2011) et se situe au niveau de 2008.

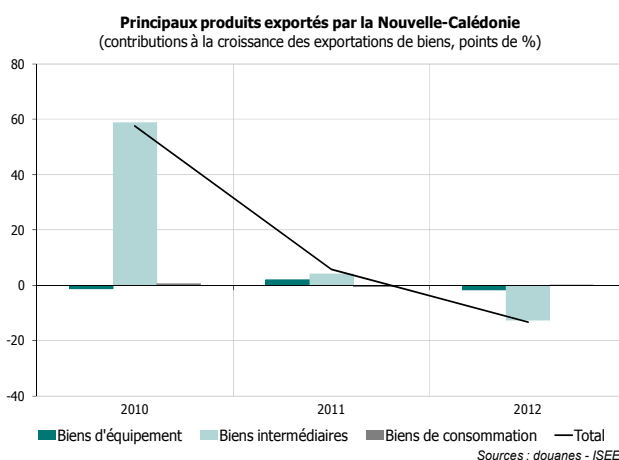
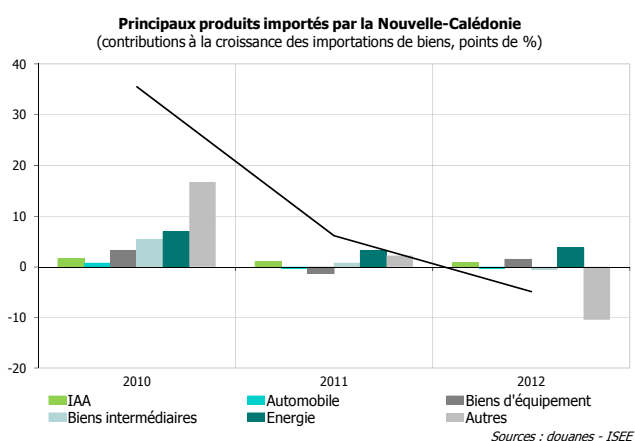
Graphique 4 Taux de couverture et cours du nickel**1-2-1-1 Biens**

Dans un contexte global de reflux des échanges de biens, la baisse des exportations, plus forte que celle des importations, conduit le déficit de la balance des biens à se creuser de nouveau. Il atteint ainsi le niveau record de 162 milliards de F CFP en 2012, après 149 milliards en 2011. Les importations de biens diminuent (-5 % sur un an) suite à l'achèvement de la construction de l'usine du Nord. Elles se maintiennent toutefois à un niveau élevé, bien au-dessus de la valeur moyenne des dix dernières années. Les exportations calédoniennes, composées à 93 % de produits miniers et métallurgiques, reculent de 13 % sur un an. Elles subissent le contrecoup des difficultés du secteur du nickel : faiblesse des cours et arrêt temporaire de production de l'usine du Sud.

Graphique 5 Evolution des échanges de biens

Après deux années de forte croissance, les importations de biens se replient en 2012 (-15 milliards de F CFP sur un an, en données douanières CAF/FAB). Cette diminution concerne principalement le poste « autres importations » et s'explique par l'achèvement de la livraison des ensembles industriels nécessaires à la construction de l'usine du Nord. A l'inverse, les importations de produits énergétiques progressent fortement (+21 %), portées par le renchérissement de la facture pétrolière, devenant ainsi le premier poste de dépense du territoire. Les importations de produits agricoles et alimentaires ainsi que des biens de consommation augmentent également, respectivement de 8 % et 2 %, alors que les importations de biens d'équipement se redressent (+11 %), après une baisse de 9 % en 2011.

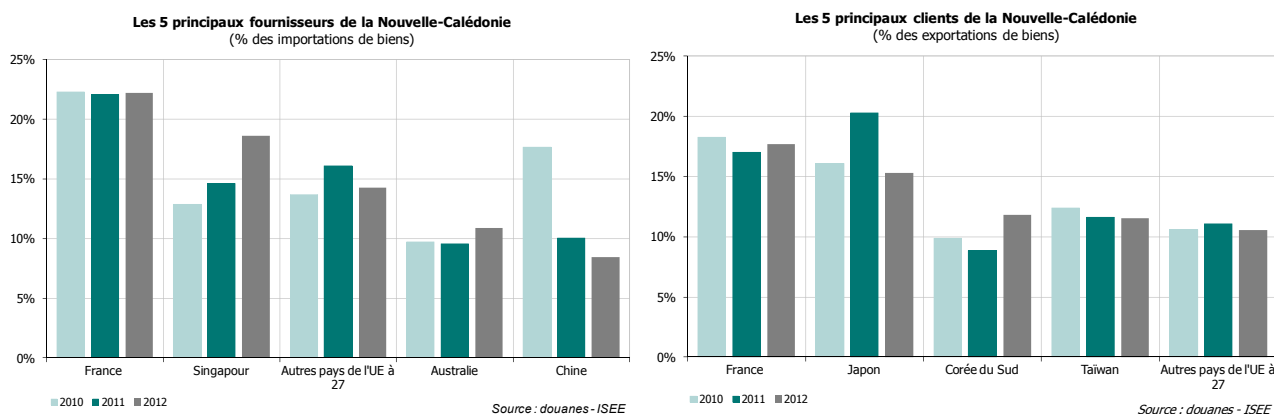
Les exportations calédoniennes chutent de 19 milliards de F CFP par rapport à 2011, en données douanières CAF/FAB. Elles sont principalement impactées par la baisse des exportations du secteur du nickel, pénalisées par la dépréciation du cours du nickel (-23 % en moyenne sur un an). Les exportations de NHC (Nickel Hydroxyde Cake) qui avaient porté la tendance en 2011, pâtissent de l'arrêt temporaire de l'usine du Sud et ressortent en repli de 64 % sur un an. Après avoir atteint leur plus faible niveau en 2011, les exportations de crevettes s'orientent favorablement (+13 %), tout en restant marginales en valeur (moins de 1 % du total des exportations).

Graphiques 6 et 7 Contributions par produits à l'évolution des exportations/importations

La France conserve son rang de premier fournisseur de la Nouvelle-Calédonie, avec 22 % du total des importations en valeur. Singapour, fournisseur d'hydrocarbures liquides, arrive en seconde position (19 %) et devance l'ensemble des autres pays de l'Union européenne (14 %). Enfin, l'Australie et la Chine représentent respectivement 11 % et 8 % des importations calédoniennes.

En 2012, la France retrouve son rang de premier client de la Nouvelle-Calédonie avec 18 % du total des exportations calédoniennes. Le Japon se place au deuxième rang, avec 15 % du total. En lien avec la montée en charge de l'usine de Gwangyang, les exportations vers la Corée du Sud augmentent (+15 %) et positionne le pays en troisième position (11,8 % des exportations totales), juste devant Taïwan (11,6 %). La part des exportations à destination des autres pays de l'Union Européenne (principalement l'Espagne, la Belgique et l'Italie) demeure stable à 11 %. Après la Chine (10 %), l'Australie ne représente plus que 9 % des exportations calédoniennes, sous l'effet notamment de la baisse des achats de NHC (Nickel Hydroxyde Cake).

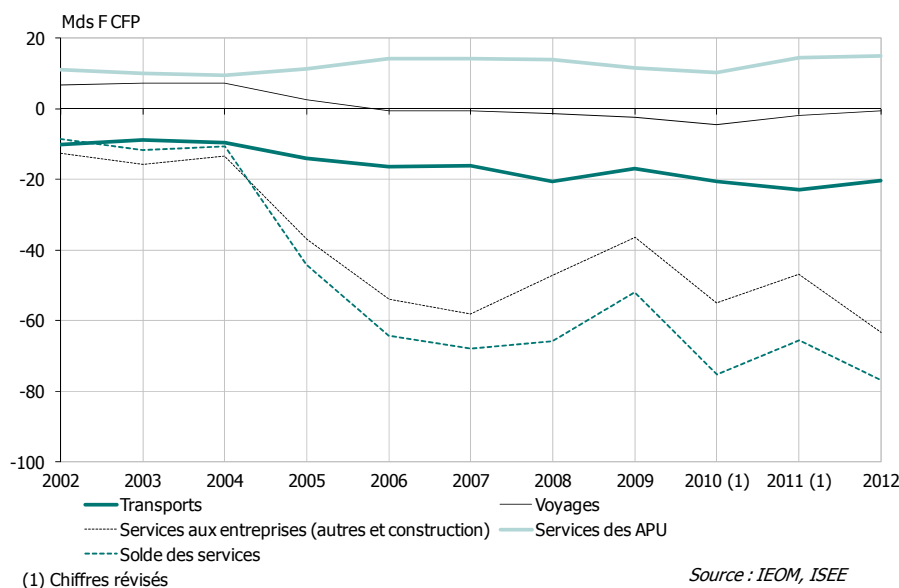
Graphiques 8 et 9 Répartition géographique des échanges de biens



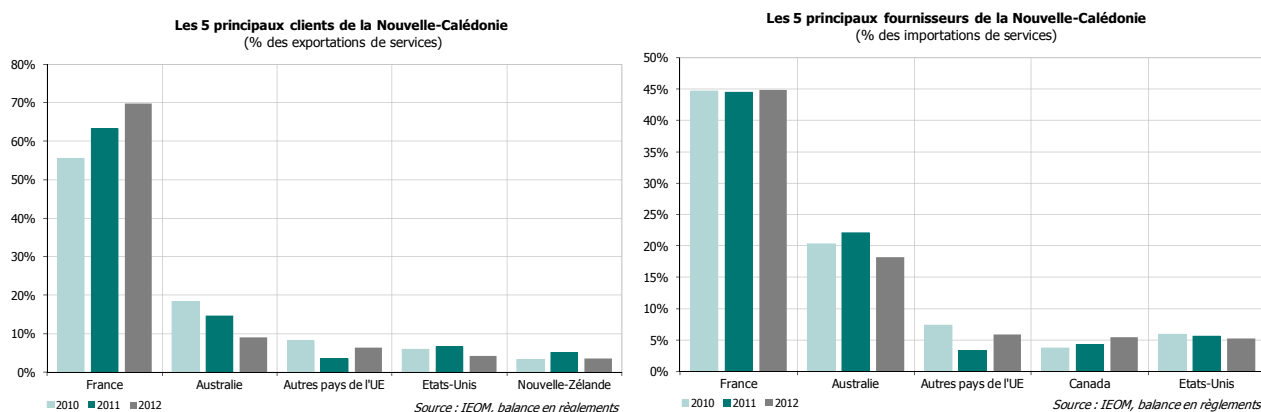
1-2-1-2 Services

Après s'être légèrement résorbé en 2011, le déficit des échanges de services s'accroît de nouveau en 2012, à 77 milliards de F CFP. Le poste des autres services aux entreprises, avec un solde déficitaire de 63 milliards de F CFP, reste le principal contributeur du déficit des échanges de services en Nouvelle-Calédonie. Les services aux entreprises augmentent de 18 milliards de F CFP, en lien avec les travaux d'achèvement de l'usine du Nord et de démarrage de l'usine du Sud.

Graphique 10 Evolution des principaux soldes des services



La France demeure le premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie pour les services, avec 70 % des recettes (exportations) et 45 % des dépenses (importations). L'Australie concentre 15 % des échanges de services, qui concernent principalement les voyages et les services liés aux projets métallurgiques.

Graphiques 11 et 12 Répartition géographique des échanges de services**• Les voyages**

Le déficit de la rubrique « voyages » s'atténue, pour s'établir à 0,7 milliard de F CFP en 2012, après 1,9 milliard en 2011. Les dépenses des non-résidents en Nouvelle-Calédonie progressent de 7 %, malgré la stagnation de la fréquentation touristique, grâce à l'augmentation de la dépense moyenne par touriste. Parallèlement, les dépenses des résidents ayant séjourné à l'étranger diminuent de -2 %, le nombre de voyages effectués par les résidents se repliant de nouveau en 2012 (-2 %, après -6 % en 2011).

• Les transports

Les services de transport sont en déficit de 20 milliards de F CFP en 2012, contre 23 milliards en 2011. Alors que les dépenses sont restées stables, les recettes se sont accrues de 19 %.

Le déficit des transports maritimes atteint 15 milliards de F CFP en 2012, en baisse de 16 % sur un an. Les recettes augmentent d'1 milliard de F CFP, tirées par la hausse du trafic maritime extérieur (+4,8 %). Les dépenses diminuent *a contrario* de 2 milliards, en lien avec la fin de la construction de l'usine du Nord. L'activité de transport maritime concerne essentiellement des opérations de fret : acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et expédition hors du territoire principalement, de produits de l'industrie du nickel.

Les transports aériens génèrent plus d'un quart du déficit des activités de transport. Leur solde est stable à 5 milliards de F CFP en 2012. Les recettes augmentent d'environ 1 milliard de F CFP : l'arrêt de la desserte de la Nouvelle-Calédonie par la compagnie non-résidente Air Austral a bénéficié à la compagnie résidente Air Calédonie International. Les dépenses augmentent également (+1,5 milliard de F CFP), en raison de la hausse du poste carburant.

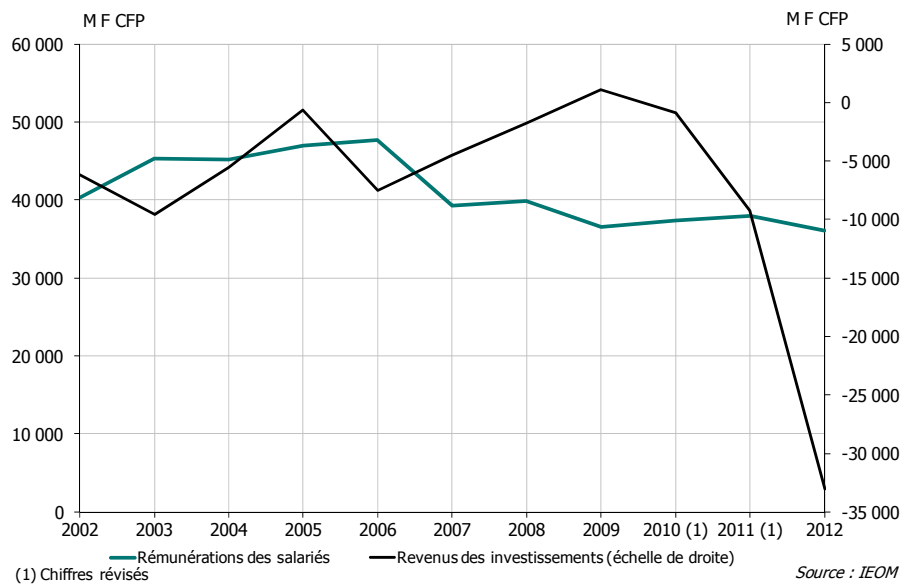
1-2-2 Revenus

L'excédent des revenus se réduit fortement pour atteindre 3 milliards de F CFP, après 29 milliards en 2011. Cette chute est imputable à la forte hausse des revenus d'investissement directs distribués hors du territoire.

Le montant total des salaires reçus de l'extérieur par les résidents est stable en 2012 et s'établit à 44 milliards de F CFP. Ces flux, qui représentent 14 % des crédits du compte de transactions courantes, proviennent quasi exclusivement de la France et concernent pour l'essentiel les rémunérations des agents des administrations publiques. Toutefois, le solde excédentaire des rémunérations des salariés se réduit, en raison de la progression des salaires versés par des entités résidentes à des non-résidents (8 milliards de F CFP en 2012 contre 6 milliards en 2011). Cette augmentation s'explique notamment par le recrutement de travailleurs non-résidents pour le démarrage des usines métallurgiques.

Les revenus des investissements (dividendes, revenus de titres et intérêts sur prêts et emprunts) présentent en 2012 un solde nettement déficitaire, de 33 milliards de F CFP après 9 milliards en 2011. Ce creusement du déficit est lié à l'augmentation des revenus d'investissements directs versés à des actionnaires non-résidents.

Graphique 13 Evolution des soldes des revenus

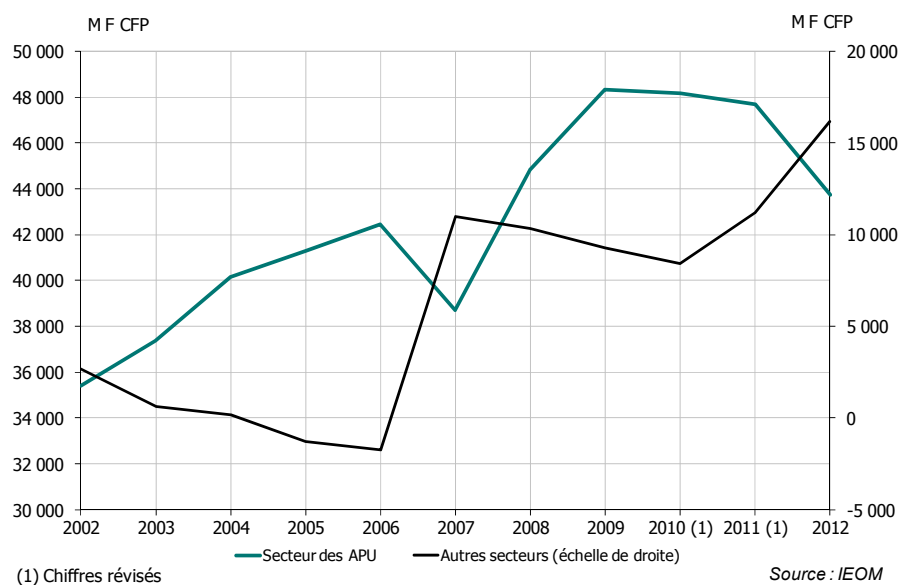


1-2-3 Transferts courants

En 2012, l'excédent des transferts courants s'établit à 60 milliards de F CFP, en légère augmentation sur un an (+1 milliard de F CFP).

Représentant 20 % des recettes du compte de transactions courantes, les transferts des administrations publiques métropolitaines reculent, passant de 66 milliards de F CFP en 2011 à 62 milliards en 2012. Cette baisse est imputable notamment à la diminution des dépenses d'intervention de l'Etat, conséquence de la transition entre les deux générations de contrats de développement.

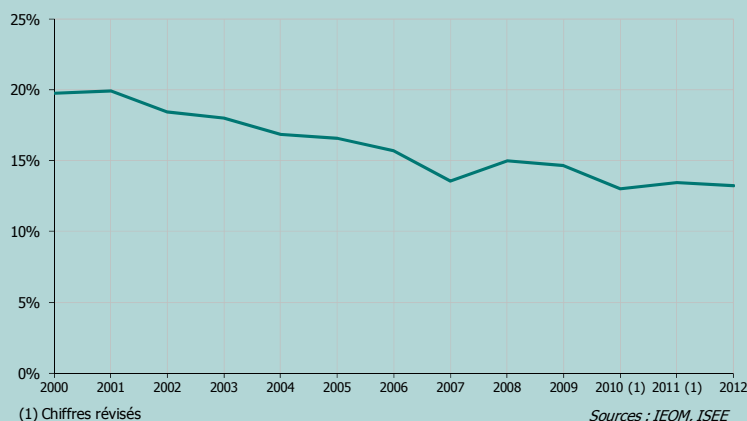
Graphique 14 Evolution des principaux soldes des transferts courants



Encadré 1 : Les versements publics nets

Les versements publics en Nouvelle-Calédonie¹, composés pour l'essentiel de versements de l'État sous la forme de salaires (dont le personnel civil de l'armée), de pensions, de dépenses d'équipement et de transferts aux collectivités publiques (dont les contrats de développement), représentent 44 % du total des crédits du compte de transactions courantes. En termes nets, ils représentent environ 13 % de la richesse créée en Nouvelle-Calédonie. Cette part dans le PIB du territoire, qui atteignait près de 20 % en 2000, tend progressivement à se réduire.

Graphique 15 Versements publics nets en Nouvelle-Calédonie
(en % du PIB)

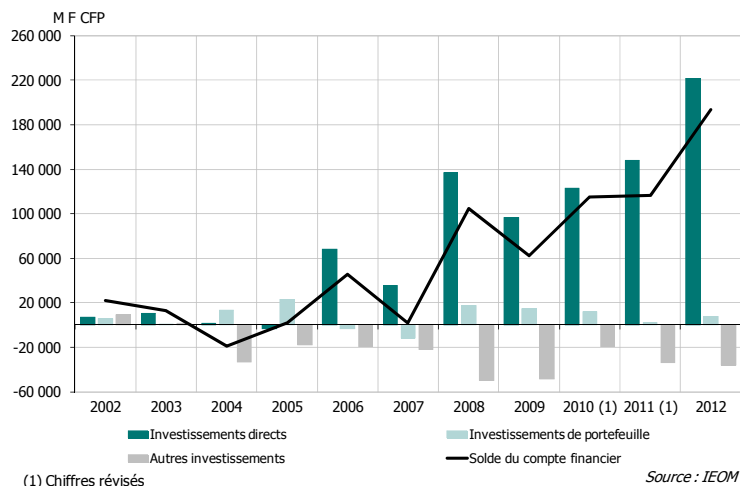


1-3 Compte financier

En 2012, les flux entrants du compte financier excèdent les flux sortants de 194 milliards de F CFP, grâce à l'impact des investissements directs en Nouvelle-Calédonie, destinés en particulier, à financer les deux usines métallurgiques (usine du Nord et usine du Sud).

Les investissements de portefeuille, qui recensent les opérations des résidents sur titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie, enregistrent un solde excédentaire de 8 milliards de F CFP en 2012. Les résidents ont procédé au cours de l'année à des ventes nettes de titres de non-résidents pour 8 milliards de F CFP, après 2 milliards en 2011.

Graphique 16 Evolution des soldes du compte financier



¹ L'évaluation des flux enregistrés en 2011 et 2012 au titre des rubriques services, revenus et transferts courants des administrations publiques - composantes des « versements publics » - est susceptible d'être affectée par la mise en place d'un nouveau système d'information de la Comptabilité Publique.

1-3-1 Investissements directs

Les investissements directs (IDE) se soldent par des entrées nettes de capitaux en Nouvelle-Calédonie de 222 milliards de F CFP en 2012, contre 148 milliards en 2011. Ce nouveau record des investissements directs des entreprises non-résidentes en Nouvelle-Calédonie s'explique par les besoins encore importants de financement des projets métallurgiques, en phase de démarrage et par les flux de trésorerie liés aux paiements de dividendes.

Tableau 2 Soldes des investissements directs en Nouvelle-Calédonie

En millions de F CFP	2010 (1)	2011 (1)	2012	Var. 12/11
Soldes des IDE	122 817	148 221	221 892	73 671
Solde IDE entrants (+) dont	129 663	151 735	238 150	86 415
Capital social	201	225	-264	-489
Investissements immobiliers	8 403	2 800	3 662	862
Autres opérations	121 059	148 710	234 752	86 042
Solde IDE sortants (-) dont	-6 846	-3 514	-16 258	-12 744
Capital social	-2 465	-399	-2 752	-2 353
Investissements immobiliers	-4 955	-5 309	-6 649	-1 340
Autres opérations	573	2 194	-6 857	-9 051

(1) Chiffres révisés

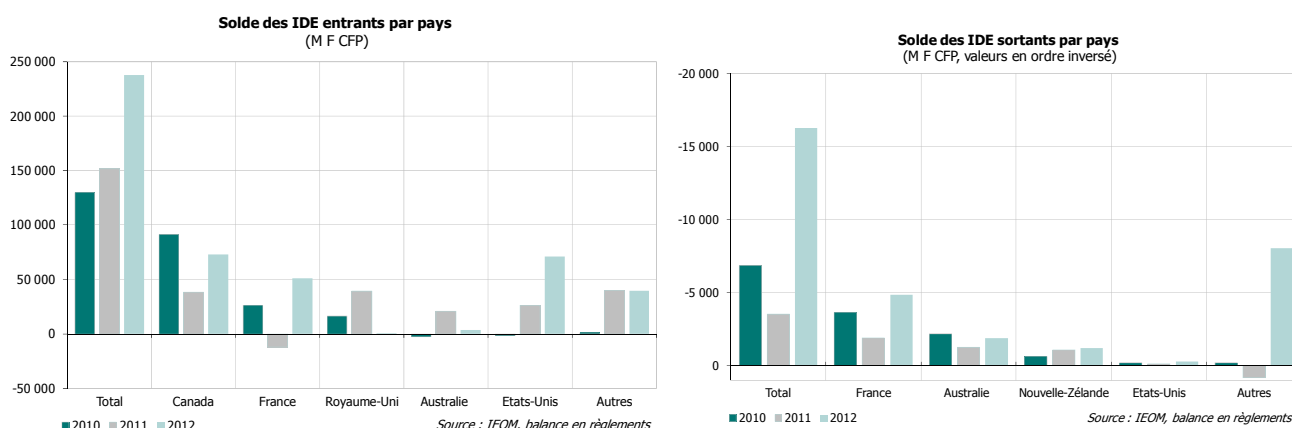
Source : IEOM

Les flux nets entrants de prêts et dépôts intragroupes (« autres opérations ») effectués essentiellement dans le secteur du nickel, augmentent de 86 milliards.

Les investissements immobiliers nets des non-résidents en Nouvelle-Calédonie ressortent en 2012 à 3,7 milliards de F CFP contre 2,8 milliards de F CFP en 2011. Ils ont été divisés par 2 depuis 2010, en raison d'un attentisme des ménages, essentiellement métropolitains (74 % des ventes).

Les investissements directs nets sortants de la Nouvelle-Calédonie s'élèvent à 16,3 milliards de F CFP après 3,5 milliards de F CFP en 2011. Les achats immobiliers des Calédoniens à l'étranger sont en légère augmentation, à 6,6 milliards de F CFP. Ils sont réalisés principalement en France (39 % des achats), puis en Australie (21 %) et en Nouvelle-Zélande (14 %).

Graphiques 17 et 18 Répartition géographique des investissements directs entrants/sortants de Nouvelle-Calédonie



1-3-2 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements

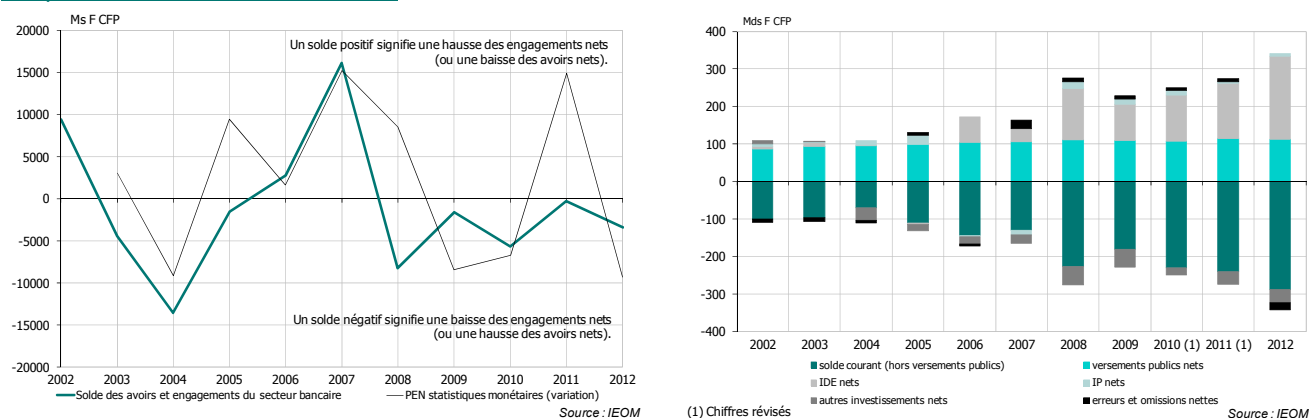
Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents, affichent en 2012 des sorties nettes de 36 milliards de F CFP après 34 milliards de F CFP en 2011.

En 2012, les avoirs des banques de la place hors de la Nouvelle-Calédonie ont progressé de 31 milliards de F CFP tandis que leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur ont augmenté de 28 milliards de F CFP.

Ces évolutions font donc apparaître une amélioration de 3,4 milliards de F CFP de la position dépôts-crédits extérieure nette¹ des établissements de crédit.

La position extérieure nette des entreprises et des ménages (« autres secteurs ») a augmenté de 7 milliards de F CFP (hors effets de change), compte tenu de l'augmentation de leurs avoirs à l'extérieur du territoire.

Graphiques 19 et 20 Solde des avoirs et engagements du secteur bancaire et équilibre global de la balance des paiements en Nouvelle-Calédonie



Encadré 2 : Les révisions des données de la balance des paiements des années 2010 et 2011

Plusieurs améliorations ont été apportées aux données de la balance des paiements sur les années 2010 et 2011 de la Nouvelle-Calédonie.

Les flux réalisés dans le cadre des projets métallurgiques ont été mieux comptabilisés dans les lignes services, investissements directs et autres investissements. Les données de l'Etat ont été révisées suite à la mise en place d'un nouveau système d'information de la Comptabilité Publique et ont impacté notamment le poste des services des administrations publiques.

Tableau 3 Principales révisions des données 2010 et 2011 (soldes)

En millions de F CFP	2010			2011		
	Rapport annuel 2011	Rapport annuel 2012	Ecart	Rapport annuel 2011	Rapport annuel 2012	Ecart
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	-128 512	-122 526	5 986	-141 998	-126 432	15 566
SERVICES	-81 603	-75 204	6 399	-78 562	-65 427	13 135
Autres services aux entreprises	-61 092	-55 508	5 584	-50 498	-45 281	5 217
Services des administrations publiques	10 324	10 324	0	9 520	14 426	4 907
COMPTE FINANCIER	131 639	115 277	-16 362	106 663	116 678	10 015
Investissements directs	160 972	122 817	-38 155	146 283	148 221	1 937
Extérieur vers Nouvelle-Calédonie	167 818	129 663	-38 155	149 797	151 735	1 937
Investissements de portefeuille	11 742	11 742	0	-3 833	2 492	6 324
Autres Investissements	-41 075	-19 282	21 793	-35 788	-34 035	1 753
Avoirs	-39 352	-17 428	21 925	-44 361	-43 381	979
		0	0		0	
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-3 333	7 043	10 376	34 826	9 245	-25 581

Source : IEOM

¹ La position extérieure nette bancaire (PEN), calculée d'après les statistiques monétaires et non équivalente à celle mesurée en balance des paiements en raison de différences de périmètre, montre une amélioration de 9 milliards de F CFP en 2012.

2

LES TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 4 Balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2010 (1)	2011 (1)	2012	2010 (1)	2011 (1)	2012	2010 (1)	2011 (1)	2012
COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	321 636	333 625	314 680	444 162	460 057	490 076	-122 526	-126 432	-175 396
BIENS	132 844	144 181	122 579	273 226	292 759	284 343	-140 382	-148 579	-161 764
Marchandises générales	130 746	139 562	122 292	271 209	291 211	283 772	-140 462	-151 649	-161 481
données douanières	131 103	140 183	122 513	280 045	299 728	284 123	-148 942	-159 544	-161 611
corrections	-357	-621	-221	-8 837	-8 516	-351	8 480	7 895	130
Avitaillement	2 098	4 556	287	2 016	1 536	540	82	3 020	-253
Travail à façon et réparations	0	63	0	1	13	30	-1	51	-30
SERVICES	49 490	48 959	50 970	124 693	114 386	127 607	-75 204	-65 427	-76 637
Transports	11 221	11 914	14 181	31 836	34 857	34 448	-20 615	-22 943	-20 267
maritimes	2 519	1 745	2 793	17 066	19 628	17 762	-14 547	-17 882	-14 969
aériens	8 703	10 168	11 388	14 771	15 229	16 686	-6 068	-5 061	-5 298
Voyages	11 585	13 168	14 075	16 095	15 114	14 813	-4 510	-1 946	-739
Services de communication	196	16	458	466	777	776	-269	-761	-318
Services de construction	3 369	1 700	571	2 859	3 384	778	510	-1 683	-207
Services d'assurances	426	96	152	2 888	5 338	4 105	-2 462	-5 242	-3 953
Services financiers	455	391	707	147	129	468	308	262	239
Services d'informatique et d'information	116	64	161	1 032	1 375	1 046	-916	-1 311	-885
Redevances et droits de licence	91	39	39	193	75	174	-102	-36	-135
Autres services aux entreprises	11 024	6 911	5 575	66 532	52 192	68 707	-55 508	-45 281	-63 132
Négoce international	2 280	1 575	1 974	7 497	972	593	-5 217	603	1 381
Autres services commerciaux	1 326	2 084	1 041	4 866	3 256	4 175	-3 540	-1 172	-3 134
Locations	94	95	78	3 176	3 339	6 222	-3 082	-3 244	-6 144
Services divers aux entreprises	7 325	3 157	2 482	50 993	44 625	57 717	-43 669	-41 468	-55 235
Services personnels, culturels et récréatifs	632	234	136	2 595	1 146	2 292	-1 963	-912	-2 155
Services audiovisuels et annexes	29	35	13	313	358	583	-285	-323	-570
Autres services personnels	603	199	123	2 281	788	1 708	-1 678	-589	-1 585
Services des administrations publiques	10 374	14 426	14 915	50	0	0	10 324	14 426	14 915
REVENUS	53 950	52 294	54 432	17 517	23 597	51 359	36 433	28 697	3 074
Rémunération des salariés	43 894	44 127	44 106	6 542	6 163	8 025	37 352	37 964	36 081
Revenus des investissements	10 056	8 167	10 326	10 975	17 434	43 334	-919	-9 267	-33 008
investissements directs	1 840	741	1 877	3 556	8 864	36 654	-1 716	-8 124	-34 777
investissements de portefeuille	3 899	3 467	4 125	1 897	1 337	999	2 002	2 130	3 126
Autres	4 316	3 960	4 324	5 522	7 233	5 681	-1 205	-3 273	-1 357
TRANSFERTS COURANTS	85 353	88 191	86 699	28 726	29 315	26 768	56 627	58 876	59 931
Secteur des administrations publiques	64 598	66 204	61 663	16 420	18 535	17 907	48 178	47 669	43 756
Autres secteurs	20 755	21 987	25 036	12 306	10 780	8 861	8 449	11 207	16 176
envois de fonds des travailleurs	422	390	367	911	440	431	-489	-50	-64
autres transferts	20 333	21 598	24 670	11 395	10 340	8 430	8 938	11 258	16 240
COMPTE DE CAPITAL	457	983	1 186	251	473	542	206	509	645
Transferts en capital	457	983	1 186	251	473	542	206	509	645

(1) Chiffres révisés en 2013

Source : IEOM

En millions de F CFP	Soldes		
	2010 (1)	2011	2012
COMPTE FINANCIER	115 277	116 678	193 544
Investissements directs	122 817	148 221	221 892
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	-6 846	-3 514	-16 258
Capital social	-7 419	-5 708	-9 401
Autres opérations	573	2 194	-6 857
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	129 663	151 735	238 150
Capital social	8 604	3 025	3 397
Autres opérations	121 059	148 710	234 752
Investissements de portefeuille	11 742	2 492	7 677
Avoirs (résid. / titres émis par des non-résid.)	11 742	2 492	7 677
Emissions	-3 497	-1 944	-387
Négociations	-18 233	-12 419	-207
Remboursements	33 472	16 855	8 271
Autres Investissements	-19 282	-34 035	-36 025
Avoirs	-17 428	-43 381	-91 605
Prêts	-17 428	-43 381	-91 605
IEOM	-10 684	963	-33 612
Secteur bancaire	-1 068	-9 061	-31 389
Autres secteurs	-5 675	-35 284	-26 605
Autres avoirs	0	0	0
Administrations publiques	0	0	0
Autres secteurs	0	0	0
Engagements	-1 854	9 347	55 581
Prêts	-1 854	9 347	55 581
Administrations publiques	-2 678	-172	7 569
Secteur bancaire	-4 618	8 802	27 955
Autres secteurs	5 442	717	20 057
Autres engagements	0	0	0
Administrations publiques	0	0	0
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	7 043	9 245	-18 792
TOTAL GENERAL	0	0	0

(1) Chiffres révisés en 2013

Source : IEOM

Tableau 5 Détails des investissements directs

En milliards de F CFP	Crédits			Débits		
	2010 (1)	2011 (1)	2012	2010 (1)	2011 (1)	2012
COMPTE FINANCIER	958,4	712,2	842,4	843,1	595,5	648,8
Investissements directs	317,2	349,3	429,3	194,3	201,1	207,4
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	1,8	3,2	1,2	8,7	6,7	17,4
Capital social	1,0	0,8	1,2	8,5	6,5	10,6
Autres opérations	0,8	2,4	0,0	0,2	0,2	6,9
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	315,3	346,1	428,1	185,7	194,3	189,9
Capital social	8,8	3,4	4,2	0,2	0,4	0,8
Autres opérations	306,6	342,7	423,8	185,5	194,0	189,1

Source : IEOM

Tableau 6 Données douanières par produits de la Nouvelle-Calédonie

En milliards de F CFP	Exportations			Importations			Soldes		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Total (CAF/FAB) dont	134,5	142,4	123,5	298,5	316,7	301,4	-164,0	-174,4	-177,9
Secteur agricole	0,7	0,7	0,7	3,3	4,0	3,9	-2,7	-3,4	-3,2
IAA	1,4	1,5	1,6	30,4	33,7	36,4	-29,0	-32,2	-34,8
Biens de consommation	1,0	0,4	0,4	32,9	34,1	34,9	-31,9	-33,7	-34,5
Automobile	0,5	0,3	0,7	32,3	31,2	30,5	-31,8	-30,9	-29,9
Biens d'équipement	1,2	3,8	1,5	47,9	43,7	48,3	-46,7	-39,9	-46,8
Biens intermédiaires*	129,2	134,7	116,7	61,4	63,5	61,8	67,7	71,2	55,0
Energie	0,1	0,0	0,0	47,5	57,1	69,3	-47,4	-57,1	-69,3
Autres	0,4	0,9	1,8	42,7	49,3	16,1	-42,2	-48,3	-14,4

* dont minerai de nickel, ferro-nickels, mattes

Sources : Douanes-ISEE

Tableau 7 Données douanières par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

% du total des exportations / importations	Exportations			Importations		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
France	18,2%	17,0%	17,7%	22,3%	22,1%	22,2%
Autres pays de l'Union européenne à 27	10,6%	11,1%	10,5%	13,7%	16,1%	14,3%
Chine	3,0%	6,2%	10,3%	17,6%	10,0%	8,4%
Australie	7,6%	12,5%	9,2%	9,7%	9,6%	10,9%
Singapour	0,0%	0,0%	0,0%	12,9%	14,6%	18,6%
Japon	16,1%	20,3%	15,3%	2,3%	2,0%	1,9%
Corée du Sud	9,9%	8,9%	11,8%	2,2%	3,5%	3,9%
Taïwan	12,4%	11,6%	11,6%	0,4%	0,4%	0,4%
Etats-Unis	3,7%	4,5%	4,7%	3,4%	4,5%	4,0%
Nouvelle-Zélande	0,1%	0,7%	0,3%	3,8%	4,2%	4,4%
Autres	18,4%	7,3%	8,7%	11,7%	13,1%	10,9%

N.B. : Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB.

Sources : Douanes-ISEE

Tableau 8 Services par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

En % du total des services	Crédits			Débits		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Services (balance en règlements, Ms F CFP) dont	70 784	78 270	71 145	150 516	152 363	148 848
France	56%	63%	70%	45%	45%	45%
Australie	18%	15%	9%	20%	22%	18%
Autres pays de l'Union européenne à 27	8%	3%	6%	7%	3%	6%
Etats-Unis	6%	7%	4%	6%	6%	5%
Nouvelle-Zélande	3%	5%	4%	3%	4%	3%
Japon	3%	3%	3%	1%	2%	2%
Singapour	0,6%	0,6%	0,4%	5%	6%	3%
Canada	2%	1%	0,3%	4%	4%	5%
Autres	3%	3%	3%	9%	8%	13%

Source : IEOM

Tableaux 9 et 10 Répartition géographique des investissements immobiliers

**Investissements immobiliers
de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur en 2012**

En millions de F CFP	Montants	Part en %
Achats (débits) dont	7 791	100
Pays de l'Union européenne à 27	3 593	46
dont France	3 055	39
Australie	1 636	21
Nouvelle-Zélande	1 128	14
Asie	629	8
Amérique du nord	439	6
Autres pays	366	5
Ventes (crédits) dont	1 142	100
Pays de l'Union européenne à 27	667	58
dont France	533	47
Australie	123	11
Nouvelle-Zélande	53	5
Autres pays	299	26

Source : IEOM, balance en règlements

**Investissements immobiliers
de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie en 2012**

En millions de F CFP	Montants	Part en %
Achats (crédits) dont	3 960	100
Pays de l'Union européenne à 27	3 832	97
dont France	2 930	74
Autres pays	128	3
Ventes (débits) dont	298	100
Pays de l'Union européenne à 27	120	40
dont France	98	33
Autres pays	178	60

Source : IEOM, balance en règlements

3

LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

3-1 Principes généraux de la balance des paiements

3-1-1 Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

3-1-2 Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'information clé. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribuent à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

3-1-3 Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Depuis 1999 et jusqu'en 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le Développement Economique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site internet de l'IEOM (www.ieom.fr, rubrique « balance des paiements »).

3-1-4 Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est confectionnée, dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice. Les révisions annuelles interviennent sur les trois années précédentes.

3-1-5 Conventions de signe

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires ; un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements.

3-2 Concepts et définitions clés

3-2-1 Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont **résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission ;
- sont **non-résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud). Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

3-2-2 Nouvelle-Calédonie / extérieur

La Nouvelle-Calédonie établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur réparti entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte), Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna.

3-2-3 Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

3-3 Sources statistiques

3-3-1 Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes¹.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

3-3-2 Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : www.ieom.fr.

- **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.

- **Les administrations publiques** (Trésorier Payeur Général ; forces armées).

- **Les déclarants directs :**

- les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil ;
- les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil ;
- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

- **Les douanes**

Les douanes via l'ISEE transmettent à l'IEOM les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

- **Les voyageurs**

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter les lignes « voyages » des balances des paiements. Elles sont conduites par l'ISEE.

3-3-3 Les informations complémentaires

- **La base des agents financiers (BAFI²)**

Elle est gérée par l'IEOM et est utilisée pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents, ainsi que certains flux.

¹ Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

² Appelé à être intégré dans le reporting SURFI (Système Unifié de Rapport Financier).

3-4 Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

3-4-1 Le compte de transactions courantes

3-4-1-1 Les biens

• Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;
- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

• L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Nouvelle-Calédonie tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

3-4-1-2 Les services

• Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

• Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

• Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfices de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

• Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non résidents par les compagnies d'assurance résidentes et *vice versa*. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

- **Les services financiers**

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

- **Les autres services aux entreprises**

Ils sont décomposés en **négoce international**, **autres services commerciaux**, **locations** et **services divers aux entreprises**. Sont recensés au titre du **négoce international** les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier calédonien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises calédoniennes ne quittant pas le territoire douanier calédonien. Les **services divers aux entreprises** rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

- **Les services personnels, culturels et récréatifs**

Ils sont subdivisés en **services audiovisuels et annexes** et **autres services personnels** et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

- **Les services des administrations publiques**

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires consommée localement.

- **La rubrique « voyages »**

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Nouvelle-Calédonie et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Nouvelle-Calédonie, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISEE en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la « France ».

3-4-1-3 Les revenus

Les revenus sont partagés entre **rémunérations des salariés** et **revenus des investissements**. Les **rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versés par l'Etat métropolitain à ses agents) et inversement. Les **revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements). Compte tenu des sources d'informations disponibles, les bénéfices réinvestis localement ne sont pas intégrés aux flux de balance des paiements.

3-4-1-4 Les transferts courants

Les transferts courants sont ventilés par secteur. Les **transferts courants des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les **transferts des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les **envois de fonds des travailleurs** et les **autres opérations**. Les **envois de fonds des travailleurs** reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et *vice versa*. Les **autres opérations** comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance

résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc. Il est toutefois à noter que, compte tenu des modalités déclaratives actuelles et notamment des particularités du circuit des déclarations relatives aux cotisations sociales, la répartition des transferts courants entre transferts courants des administrations publiques et transferts courants des autres secteurs est susceptible d'être révisée.

3-4-2 Le compte financier

• Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne **capital social**), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie etc. ; ligne **autres opérations**). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs. Par ailleurs, compte tenu des sources d'informations disponibles, les bénéfices réinvestis localement ne sont pas intégrés au flux de balance des paiements et ne sont donc pas compris, ni dans les revenus d'investissements directs, ni dans les flux d'investissements directs.

• Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

• Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- **les avoirs de l'IEOM** retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- **les engagements des administrations publiques** renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- **les avoirs et engagements du secteur bancaire** permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Nouvelle-Calédonie ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non-résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local. Le solde des avoirs et engagements du secteur bancaire mesuré dans la balance des paiements peut différer de la variation de la position extérieure nette du secteur bancaire établit à partir des statistiques monétaires en raison de différences de champs (l'ensemble des avoirs et engagements du secteur bancaire – opérations interbancaires et opérations avec la clientèle – sont retracés en balance des paiements alors que les statistiques monétaires ne couvrent que les opérations interbancaires ; le secteur bancaire inclut l'OPT mais exclut les sociétés financières en balance des paiements – situées dans les « autres secteurs » – contrairement aux statistiques monétaires) ;
- **les avoirs de réserve** : l'IEOM ne détient ni stock d'or, ni avoirs en Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds Monétaire International. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre mer.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles
et téléchargeables gratuitement
sur le site www.ieom.fr.

Directeur de la publication : Nicolas de Sèze
Responsable de la rédaction : Charles Apanon
Editeur : IEOM
Imprimé par Imprimerie Chaumont - 75010 Paris
Achevé d'imprimer en novembre 2013
Dépôt légal : novembre 2013 - N° ISSN 1761-7561

